

Département de Licence
Fiche descriptive de cours

Niveau	L2
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence
Parcours	
Semestre	1
Intitulé	Droit des affaires
Volume horaire	35h
Enseignant	Madame Laurence Amiel-Cosme
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Comprendre et analyser le droit des affaires à l'aune de la profession de commerçant et plus largement des professionnels du droit des affaires ; comprendre les règles spéciales (spécifiquement du code de commerce, avec notamment les actes de commerces, les actes mixtes, et leurs régimes) ; appréhender les règles protectrices du patrimoine des entrepreneurs indépendants, et mesurer le choix d'une profession indépendante ou celui de la mise en société d'une activité professionnelle ; savoir analyser les opérations juridiques essentielles (bail commercial ; cession ou apport en société d'un fonds de commerce ; location-gérance ; nantissement du fonds, ...). <u>Particularités pédagogiques</u> : <u>Résumé du cours</u> : Une introduction étoffée qui permet d'entrevoir historiquement les prémisses du droit des affaires (notamment droit romain ou les apports de la révolution française), d'élargir aux questions tenant au droit de la concurrence (apport du droit de la concurrence) : un professionnel agit sur un marché concurrentiel et la concurrence doit être loyale (diversité des sources de la matière, et notamment aussi le contrôle de la concurrence déloyale) et également entrevoir que le droit des affaires se conjugue inévitablement avec un droit européen des affaires (sources européennes). Une première partie du cours est relative à la personne du commerçant, et plus largement aux professionnels du droit des affaires : il s'agit de distinguer le commerçant d'autres opérateurs (ou d'autres statuts : salarié, gérant de succursale, VRP, mandataire, mandataire d'intérêt commun, agent commercial, ...) ou d'autres professionnels (artisan, agriculteur, membre de professions libérales). Il convient également de mesurer les conséquences de l'accès à la profession de commerçant ou autre entrepreneur indépendant (obligations d'immatriculation RCS et RNE), protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel, choix d'un exercice familial avec la question du statut du conjoint du chef d'entreprise. Il s'agit également de l'analyse des actes accomplis par les commerçants : les actes de commerce, les actes mixtes, et leurs régimes juridiques. Une seconde partie relative au bien du commerçant : son fonds de commerce (analyse de la nature juridique du fonds et de ses éléments constitutifs) et de toutes les opérations juridiques ayant pour objet ce

	fonds (bail commercial ; cession ou apport en société d'un fonds de commerce ; location-gérance ; nantissement du fonds, ...). <u>Indications bibliographiques :</u> F.-X. Lucas, D. Poracchia, Manuel de droit commercial, 3^{ème} éd., 2023, PUF (414 p.) ; M. Menjucq, Droit commercial et des affaires, 19^{ème} éd. Gualino, 2026, Coll. « Mémentos » (228 p.) ; S. Piedelièvre, Droit commercial – actes de commerce ; commerçants ; fonds de commerce ; concurrence ; consommation, 14^{ème} éd., 2024, Dalloz, coll. « Cours » (480 p.) ; G. Decocq, A. Ballot-Lena, Droit commercial – actes de commerce ; commerçants ; fonds de commerce ; baux commerciaux ; concurrence ; consommation ; contrats commerciaux, 10^{ème} éd., 2024, Dalloz, coll. « Hypercours » (500 p.) ; J.-B. Blaise, R. Desgorces, Droit des affaires – commerçants ; concurrence ; distribution, 13^{ème} éd., 2025, LGDJ (620 p.) ; F. Deukewer-Défossez, E. Blary-Clément, Droit commercial, 13^{ème} éd., 2023, LGDJ (632 p.) ; D. Legeais, Droit commercial et des affaires, 32^{ème} éd., 2026, Sirey (786 p.).
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	Course Summary: An extensive introduction that offers a historical overview of the origins of business law (notably Roman law and the contributions of the French Revolution) and expands to include competition law issues (recognizing that professionals operate in competitive markets where competition must be fair—covering the diversity of sources and the regulation of unfair competition) and the inevitable interplay between domestic business law and European business law (European sources). The first part of the course focuses on the figure of the merchant and, more broadly, business law professionals. It distinguishes the merchant from other market players (or other statuses such as employees, branch managers, traveling sales representatives, agents, agents with a common interest, commercial agents, etc.) and from other types of professionals (artisans, farmers, and members of liberal professions). It also examines the implications of entering the profession of merchant or independent entrepreneur—including registration obligations (RCS and RNE), the protection of the sole proprietor's assets, and the choice of a family-run business model, specifically regarding the status of the business owner's spouse. Additionally, it analyzes the acts performed by merchants: commercial acts, mixed acts, and their respective legal frameworks. The second part deals with the merchant's assets: the business itself—or *fonds de commerce*— (analyzing its legal nature and constituent elements) and all legal transactions involving it (commercial leases; the sale or contribution of a business to a company; management leases; pledging the business as security, etc.).